

## **Comité Social d'Administration Spécial Départemental du 26 juin 2023**

### **PREPARATION DE LA RENTREE 2023**

#### **AJUSTEMENTS DE JUIN**

##### **Mesures relatives à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et mesures diverses**

#### ➤ **Enseignants référents (ERSH):**

- Confirmation de l'implantation du poste de référent au collège Faubert à Villefranche sur Saône (0691645N)
- Le poste de référent rattaché au collège Jean Jaurès à Villeurbanne financé par le 1<sup>er</sup> degré public (BOP140) sera financé par le 2<sup>nd</sup> degré public (BOP141)
- Le poste de référent rattaché au collège Alain de Saint Fons financé par le 2<sup>nd</sup> degré public (BOP141) sera financé par le 1<sup>er</sup> degré public (BOP140) et change d'implantation, il sera rattaché au collège René Cassin de Corbas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

#### ➤ **Psychologues Education Nationale :**

- Création d'un poste de psychologue (PsyEN1D) à la MDMPH (0694062R)

#### ➤ **Pole d'enseignement pour les jeunes sourds (PEJS):**

- Création d'un poste de remplaçant pour le Pole d'Enseignement Jeunes Sourds (PEJS) rattaché à l'IEN ASH4 pour fonctionner à l'école élémentaire Condorcet à Lyon 3<sup>ème</sup> et au collège Picasso de Bron

#### ➤ **DAR (Dispositifs d'autorégulation pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme) :**

- Création d'un poste pour le DAR rattaché à l'école primaire Salvador Allende de Saint Fons (0694190E), financé par une dotation spéciale ministérielle.